

Réunion du Comité Syndical du 28 Septembre 2017

Convoqué le vingt septembre deux mille dix-sept, le Comité syndical s'est réuni le vingt-huit septembre deux mille dix-sept à dix-huit heures pour sa quatre-vingtième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

82^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ	Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur José BELDA	Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Roland BLANCHET	Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Pierre BUCHE	Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY	Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Serge CHARLEMAGNE	Madame Chantal MOULIN
Monsieur Jacques CHEVALIER	Madame Françoise NOUHEN
Monsieur Cyril CINEUX	Monsieur Bertrand PASCUTO
Madame Caroline COPINEAU	Monsieur Alain PAULET
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX	Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Joël DERRÉ	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Gérard DUBOIS	Monsieur Jérôme PIREYRE
Madame Martine FAUCHER	Monsieur Yves PRADIER
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Roger GARDES	Monsieur Gilles VOLDOIRE
Monsieur Dominique GUÉLON	Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Frédéric BONNICHON	À	Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Gérard CHANSARD	À	Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Antoine DESFORGES	À	Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Philippe GAILLARD	À	Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD	À	Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Hervé PRONONCE	À	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Anne-Karine QUEMENER	À	Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Étaient excusés / absents :

Madame Nadine ALAPETITE
Madame Pascale AMEIL
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Madame Martine BELLEROSE
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Madame Hélène FEDERSPIEL
Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mohand HAMOUMOU

Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Catherine QUEINNEC
Madame Anne-Karine QUEMENER
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Christian SIMONET
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Guillaume VIMONT

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

LEADER 2015-2016 Plan de Financement

Monsieur le Président explique aux membres présents de l'Assemblée Délibérante que la candidature du Grand Clermont au programme européen LEADER a été retenue le 8 juillet 2015. Une enveloppe de 3.041.372,00 € de fonds FEADER a ainsi été attribuée, à échéance 2020, au territoire LEADER « Val d'Allier du Grand Clermont » (ex EPCI de Mur es Allier, Gergovie Val d'Allier et Allier Comté) autour de la réappropriation du Val d'Allier et de son patrimoine.

Il rappelle que le Grand Clermont ambitionne la réappropriation de la rivière, en conciliant sa sensibilité écologique avec ses différents usages (protection de la faune et de la flore, divagation de la rivière en cas de crue, captage d'eau potable, randonnées pédestres et nautiques, baignade, pêche, activités économiques et touristiques, agriculture, ...). De cette réappropriation dépendra la diffusion d'un développement sur l'ensemble du territoire, à partir de la valorisation des ressources liées à la rivière, du patrimoine bâti, historique, archéologique et paysager mais aussi des richesses naturelles telles que les coteaux, les puys ou la forêt de la Comté. Le projet s'organise autour d'une voie verte et de portes d'entrées (Écopôle, Chadieu notamment) à partir desquels s'organise le développement du Val d'Allier.

Conformément à la délibération n°439, le PETR du Grand Clermont est chargé de la gestion du dispositif LEADER « Val d'Allier du Grand Clermont » sur l'ensemble de la période de programmation. A ce titre, une demande d'aide LEADER pour le financement de l'animation leader 2015 et 2016 a été déposée auprès de la Région selon le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES		
Accompagnement pour le conventionnement Leader 2015-2016	16 767,25 € HT	Région	Soutien aux démarches LEADER des territoires de projet 2015	4750 €
Matériel Informatique et Logiciel				
Mobilier et équipement de bureau				
Organisation des Comités de Programmation LEADER 29/06/2016				
Frais salariaux liés à l'opération 2015-2016	74 490,85 €		Soutien aux démarches LEADER des territoires de projet 2016	9500 €
Frais de déplacement liés à l'opération 2015-2016	372,55 €	Union Européenne	FEADER (Leader)	73 304,52 €
		Autofinancement	PETR Le Grand Clermont	4 076,13 €
TOTAL	91 630.65 €	TOTAL		91 630.65 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver le plan de financement relatif à l'animation Leader 2015-2016;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toute subvention relative à ce projet ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif aux demandes de financement de ce projet.

À Clermont-Ferrand, jeudi 05 octobre 2017.

Dominique ADENOT,
Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20170928-DCS505-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2017
Publication : 16/10/2017